



ATLAS DE LA FRANCE

Pascal Boniface
Hubert Védrine

Cartographie
Cyrille Suss

ARMAND COLIN / **fayard**

*Les auteurs remercient Magali Bernard, Sandrine Bisognin
et Benoite de la Gatinais pour leur suivi efficace
des différentes étapes de la rédaction de cet atlas.
Et Asmaa Benni, Mickaël Boucault, Violaine Durand, Aurélie Gaudron,
Irène Simone et Laura Soares, efficaces assistants de recherche.*

© Armand Colin, Fayard, 2011

ISBN : 978-2-200-27168-8

www.armand-colin.fr

www.fayard.fr

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

Cartographie : Cyrille Suss, assisté de Donatien Cassan (partie 2)

Assistante recherche cartographie : Floriane Dutel

Conception de la couverture : Yves Tremblay

Mise en pages : Yves Tremblay

Responsable éditorial : Stéphane Bureau

Crédits photos de la partie 1 : Ph Coll Archives Larbor

1	LES GRANDES ÉTAPES DE L'HISTOIRE DE FRANCE	5
2	PORTRAIT DE LA FRANCE D'AUJOURD'HUI	35
3	LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION	81

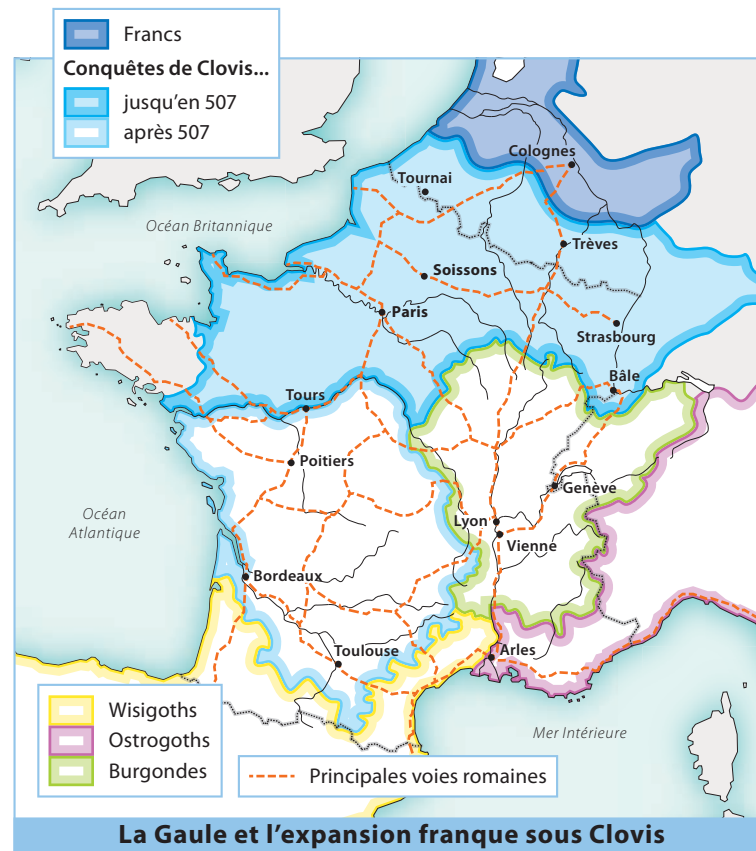
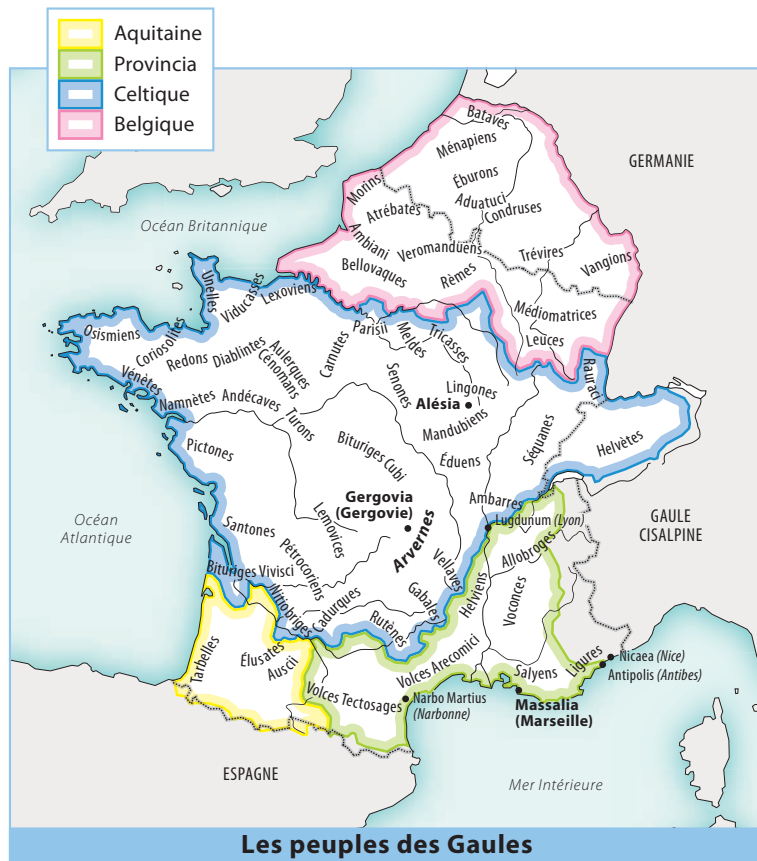
sommaire



Les grandes étapes de l'histoire de France

La France est le résultat d'une construction progressive, territoriale, mais aussi politique, culturelle, sociale. Le mythe du roman national, façonné et transmis par la III^e République, a vécu : l'histoire de France ne se présente plus comme un récit continu et ordonné dans lequel les événements sont déterminés par l'affirmation de la Nation. Pourtant, pour comprendre la place de la France dans le monde d'aujourd'hui, ses relations avec les autres pays, un détour par l'histoire s'impose.







AUX ORIGINES LOINTAINES D'UNE NATION

La présence d'*homo erectus*, chasseurs-cueilleurs, est attestée en Provence à partir de -950 000 av. J.-C. et de -600 000 à -100 000 à Tautavel, près de Perpignan. La grotte Chauvet dans l'Ardèche est ornée de peintures remontant à -30 000. La grotte de Lascaux (-15 000) représente le sommet connu de l'art pariétal magdalénien. Au néolithique, entre -5 000 et -1 200, des Celtes, peuple indo-européen venu d'Allemagne, s'installent en Europe occidentale. La branche gauloise se fixe vers -600 à -400 sur le territoire de la future France et la rive gauche du Rhin (actuelle Belgique, Luxembourg...). Les Gaulois sont éleveurs et agriculteurs. Ils développent une métallurgie qui permet à une aristocratie guerrière, équipée d'épées d'acier et combattant à cheval, d'émerger à côté des druides – chefs religieux et « politiques » assurant la relation avec les dieux – et du peuple. La Gaule est aussi ouverte aux influences grecques, notamment depuis la fondation, par des Grecs de Phocée, six siècles avant Jésus-Christ, de la ville de Massalia (Marseille) qui entretient des échanges commerciaux avec les autres ports de la Méditerranée. Dès -120, des mouvements migratoires venus de l'Est (Teutons) parviennent jusqu'à la Gaule.

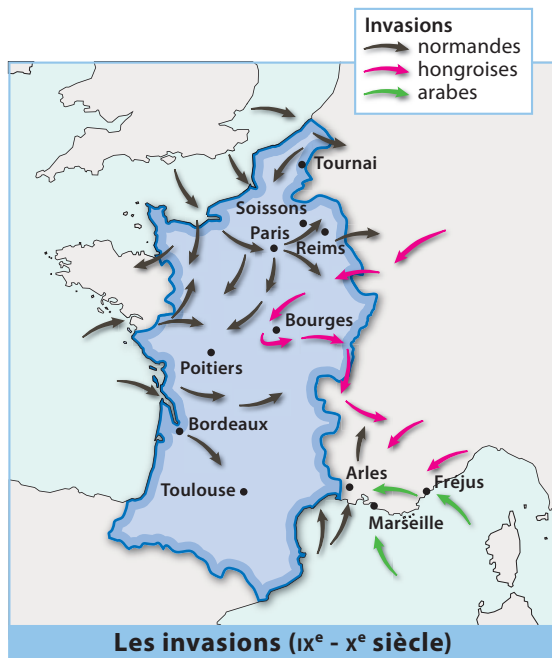
Des *oppida* fortifiés sont créés par protection.

À partir du XII^e siècle avant Jésus-Christ, les Arvernes, qui habitent la future Auvergne, établissent temporairement leur domination sur les autres peuples gaulois. Toujours divisées, les tribus gauloises entretiennent cependant des relations d'intérêt. Il en va ainsi du très important commerce de l'étain, transporté par voie maritime, fluviale et terrestre depuis l'actuelle Grande-Bretagne jusqu'en Italie. Les rivalités gauloises permettent à Jules César de vaincre en -51 av. J.-C., à Alésia, le chef arverne Vercingétorix, qui l'avait battu à Gergovie un an auparavant. Soumise, cette Gaule, « chevelue » (boisée), est divisée en Gaules Belgique, Celtique et Aquitaine. Le sud de la Gaule conserve le nom de *Provincia*. La conquête permet au petit monde des tribus gauloises, devenues un ensemble gallo-romain bien intégré dans l'Empire et conscient de ses particularismes, de développer ses liens commerciaux à travers

Divisées, les tribus gauloises entretiennent des relations d'intérêt

le monde connu, comme de peser politiquement et militairement. Le meilleur de l'armée de l'empereur Constantin sera constitué de troupes gauloises.

Aux siècles suivants, malgré l'édification du *limes* en « Allemagne » et de fortifications sur le Rhin, l'Empire romain a de plus en plus de mal à contenir la pression des Goths et des autres peuples venus de l'Est à partir de 160. C'est le début « des grandes invasions ». Un peuple germanique, les Francs, se fixe en Gaule Belgique. Childéric, intégré, comme certains Francs, à l'armée impériale romaine se voit confier la résistance aux invasions des Wisigoths, Goths occidentaux, eux-mêmes poussés par les Huns. Son fils, Clovis, défait successivement Syagrius le dernier général romain commandant l'armée de Gaule, les Alamans, ainsi que le roi Wisigoth. Il quitte Soissons et s'installe à Paris. Sa conversion au catholicisme lui permet d'obtenir, en 508, la protection de l'empereur romain d'Orient, Anastase et le titre de consul. À sa mort en 511, il contrôle en tant que « Roi des Francs » les trois quarts de la Gaule.



Partage du traité de Verdun (août 843)

- Royaume de Charles le Chauve (Francie occidentale)
- Royaume de Louis le Germanique (Germanie)
- Royaume de Lothaire (Lotharingie)





DES MÉROVINGIENS À L'EUROPE CAROLINGIENNE

À la mort de Clovis en 511, la succession est répartie entre ses héritiers mâles, en quatre royaumes, en application de la loi dite « salique » héritée des Francs Saliens. Il s'ensuit une longue période de divisions, de guerres fratricides, entrecoupée de rassemblements. Cette instabilité s'accompagne d'une montée en puissance des *Leudes*, les nobles mérovingiens. En réaction, le roi Clotaire II (613-629) réunit à Paris une assemblée d'évêques et de membres de l'aristocratie. Il leur accorde des privilèges, en échange de la reconnaissance des prérogatives royales. L'aristocratie renforce peu à peu son implantation, en obtenant que les agents royaux soient issus des territoires qu'ils administrent. Malgré l'unité retrouvée sous Dagobert, la puissance de la dynastie décroît, son prestige militaire aussi, condamnant le pouvoir à passer peu à peu entre les mains de puissants riches « maires du palais », Ébroïn, Pépin de Landen, Pépin de Herstal et surtout Charles Martel. Ce dernier rétablit une nouvelle fois l'unité du royaume franc, grâce notamment à sa victoire sur les Sarrasins (musulmans venus d'Espagne) à la bataille

de Poitiers (732). Il assoit son pouvoir sur les aristocraties locales et se présente comme le défenseur de la chrétienté occidentale : une mise en scène vouée à durer. Son fils, Pépin le Bref, après en avoir demandé l'autorisation au pape, met fin à la dynastie mérovingienne. Il se fait proclamer roi à Soissons en 751 et crée les fondements d'une royauté sacrée. C'est bien évidemment Charlemagne (Carolus Magnus), fils de Pépin, qui marque la plus grande réussite de cette nouvelle dynastie franque dite carolingienne. Sous son autorité, il unifie la majeure partie de l'Europe chrétienne et se fait couronner empereur par le pape en 800. Cette brillante construction, dont le christianisme reste le seul véritable ciment, s'avère cependant d'une extrême fragilité, car elle associe des territoires fort différents, dans le cadre d'un gouvernement peu centralisé. L'empire échoit à Louis le Pieux en 814, puis, à la mort de ce dernier, à ses trois fils : Lothaire, Charles

et Louis. En 842, la tentative d'union de Charles et de Louis a donné naissance aux Serments de Strasbourg, le plus ancien témoignage écrit en langue romane. Mais un an plus tard, en 843, l'empire est définitivement partagé : la *respu-*

blica christiana carolingienne a vécu, laissant des traces vivaces dans les cultures nationales européennes. La part centrale de cet empire, ainsi que la couronne impériale reviennent à Lothaire, la part orien-

tale à Louis le Germanique. Charles le Chauve, roi de la Francie occidentale, hérite d'une situation peu favorable qui le contraint à s'associer à une partie de l'épiscopat, ainsi qu'à quelques grands du royaume. Touché par les invasions vikings, les raids de pirates musulmans et la perte de la légitimité dynastique, l'empire se disloque définitivement en 888. Ces territoires fragmentés, confrontés aux raids extérieurs, connaissent désormais leur propre évolution où la logique régionale, voire locale, l'emporte.

L'empire carolingien reste fragile et peu centralisé

